

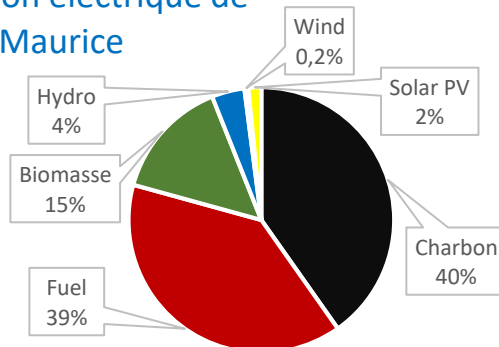
Maurice : un secteur électrique efficace, mais dépendant du thermique

Maurice assure un accès à l'électricité à 97,5% de sa population. En 2018, la consommation énergétique est de 13,9 MWh/hab/an. Afin d'assurer l'approvisionnement national en électricité, le pays se repose majoritairement sur les énergies fossiles, notamment le charbon et le fuel. Les énergies renouvelables ont cependant une place non négligeable dans le mix électrique, notamment grâce à l'utilisation de la biomasse de l'industrie sucrière. Le gouvernement vise 35% de production électrique d'origine renouvelable en 2025, en développant les projets solaires et éoliens, le potentiel de la biomasse et de l'hydroélectricité étant saturé.

1. Le secteur électrique Mauricien est dominé par le charbon et le fuel

La consommation électrique de l'île n'a cessé de croître au cours des dernières années, doublant entre 2000 et 2018. La capacité installée atteint en 2020 830 MW.

Production électrique de Maurice



Les centrales thermiques représentent la majeure partie des capacités du pays, avec environ 700 MW installés. Elles fonctionnent majoritairement au charbon et au fuel, et dans une moindre mesure à la biomasse.

Le principal fournisseur en charbon de l'île Maurice est l'Afrique du Sud, devant la Chine, le Mozambique et l'Inde.

La première source d'électricité renouvelable est la biomasse (140 MW).

Le principal combustible utilisé est la bagasse (11% de la production totale d'électricité) : il s'agit d'un co-produit de l'industrie sucrière, plus précisément le reste de la canne à sucre une fois qu'on en a retiré le suc. Les centrales thermiques à charbon sont équipées pour utiliser la bagasse comme combustible. La biomasse comprend aussi le gaz généré par les centres de traitement des déchets, récupérés puis brûlés pour produire de l'électricité, qui représentent environ 4% de la production électrique totale.

Les autres énergies renouvelables restent marginales : l'hydroélectricité (4% de la production) avec environ 60 MW de capacité, le solaire photovoltaïque (2% de la production) avec environ 42 MW et l'éolien (0,2%) avec 9 MW. Si le potentiel de biomasse et hydroélectrique est à saturation, les énergies solaires et éoliennes présentent un plus grand potentiel de développement.

La production d'électricité est assurée à 45% par la compagnie nationale d'électricité *Central Electricity Board (CEB)*, détenue par l'État. Depuis 2007, la majeure partie de la production électrique est assurée par le secteur privé (*Independent Power Producers*) qui représentent actuellement 55% de la production électrique.

CEB est également chargée du transport et de la distribution de l'électricité. Les tarifs de l'électricité à Maurice avoisinent les 22 c€/KWh.

[2. Le gouvernement souhaite verdir le mix énergétique](#)

Les objectifs du gouvernement sont d'atteindre une part de 35% d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2025, contre 20% actuellement. En juin 2019, le Premier ministre a annoncé différentes mesures concernant le secteur énergétique, notamment la mise en place d'un plan pour le développement des énergies renouvelables.

Plusieurs appels d'offre et projets sont lancés. Par exemple, le *Home Solar Project*, financé à hauteur de 10 M USD par l'Irena (Agence internationale des énergies renouvelables) et l'*Abu Dhabi Fund For Development*, vise à implanter un total de 10 000 panneaux photovoltaïques en toiture. Des projets d'installation de grandes batteries ont aussi vu le jour : 2 MW sont installés et 14 MW supplémentaires sont prévus pour les prochaines années. L'entreprise australienne Carnegie Wave Energy s'est positionnée sur une étude du potentiel de l'énergie marémotrice de l'île.

[3. Les entreprises françaises sont présentes dans les énergies renouvelables](#)

La société Albioma est présente à Maurice depuis les années 2000. Elle a participé, avec les partenaires locaux Terra et Omnicane à la construction de trois centrales thermiques (Terragen, Saint Aubin, La Baraque, qui fonctionnent au charbon et à la bagasse) et en gère aujourd'hui l'exploitation.

En 2016 la joint venture entre l'entreprise française Quadran et la société mauricienne Sugar Investment trust a inauguré le premier parc éolien de l'île, d'une capacité de 9 MW.

Akuo a également développé une centrale solaire photovoltaïque de 17,5 MW en partenariat avec le groupe mauricien Medine Limited.

La société Green Yellow, filiale de groupe Casino, a inauguré en février 2019 une centrale solaire de 16 MW en partenariat avec le groupe mauricien Joonas & Co.